

## News



## La transformation digitale, un concept au centre de l'actualité



**Olivier Zinsli**  
CEO  
ozinsli@onesolutions.ch



**Saïd Roçafi**  
Managing Partner  
srocafi@onesolutions.ch

La transformation digitale est une notion courante qui est désormais mise de plus en plus en avant dans les entreprises et au cœur de la société.

### Qu'est-ce que la transformation digitale ?

« La transformation digitale désigne les changements associés à l'intégration de la technologie digitale dans tous les aspects de la société ». Elle ne doit pas être confondue avec la digitalisation qui est par exemple le fait de numériser un document papier.

*« La transformation digitale désigne les changements associés à l'intégration de la technologie digitale dans tous les aspects de la société ».*

La transformation digitale permet d'accéder aux données et informations depuis n'importe où et à tout moment. Cette dernière ne concerne pas que les différents départements d'une entreprise mais aussi les outils, les organisations et leurs manières de travailler.

En 10 ans, le taux d'équipement informatique a considérablement augmenté et a profondément changé nos usages et nos modes

de vie. Les réseaux sociaux ont également évolué rapidement et font désormais partie intégrante de notre quotidien.

*« Elle ne doit pas être confondue avec la digitalisation qui est par exemple le fait de numériser un document papier ».*

La transformation digitale concerne tous les aspects de l'entreprise et en particulier les modèles économiques. Les modèles d'achats ont changé, nous passons désormais de plus en plus à un modèle de location au lieu d'un modèle d'achat (ceci est notamment le cas dans le secteur de l'informatique). Il s'agit d'une « nouvelle révolution industrielle ». Nous sommes désormais dans l'industrie 4.0, dans laquelle les individus et les machines sont reliés entre eux. Le digital nous oblige donc à changer notre façon de penser et de travailler.

Un de nos clients, une entreprise générale dans le secteur de la construction, souhaitait notamment numériser son flux de facture créancier. En effet, la transmission des factures, la validation par les différents intervenants ainsi que la comptabilisation se faisait manuellement, ce qui engendrait une perte d'efficacité et une utilisation des ressources qui n'était pas optimale.

*« La transformation digitale concerne tous les aspects de l'entreprise ».*

Grâce à la mise en place de l'une de nos solutions « d'Intelligent Information Management », la

reconnaissance automatique des informations de la facture a pu être mise en place. De même, le flux de validation des factures et la comptabilisation ont été totalement automatisés et digitalisés. Ceci a permis de répondre aux diverses exigences du client, de gagner en efficacité mais également de soutenir la croissance, sans devoir augmenter le personnel administratif. On peut ajouter que l'entreprise est passée en deux ans de 30 à plus de 100 collaborateurs.

### OneSolutions & Fidinter :

OneSolutions accompagne Fidinter Lausanne dans sa transformation digitale, ceci afin d'optimiser les processus de travail. La collaboration active et orientée succès dure depuis plusieurs années. Nous avons ainsi pu définir la solution la plus adaptée aux besoins, cela ayant eu comme résultat une augmentation de la productivité.

### OneSolutions

OneSolutions créée en 2012 est basée sur deux sites : en Suisse romande (Châtel-St-Denis) et Suisse allemande (Lucerne). La société est active dans quatre domaines de compétence et d'expertise :

- Conseils stratégiques & mandats opérationnels
- Gestion de projet & intégration de solutions
- Développements spécifiques et interfaces
- Conseils en finance, comptabilité et Ressources Humaines

Grâce à ses valeurs et son éthique, OneSolutions est capable de rele-

ver les défis stratégiques de ses clients et ainsi amener de la valeur avec un retour sur investissement rapide.

La transformation digitale et la gestion intelligente de l'information constituent à présent le cœur même de l'entreprise, c'est pourquoi OneSolutions a décidé de mettre l'accent sur ces deux thèmes d'actualité avec son équipe composée d'une vingtaine de collaborateurs.

**Nous avons accueilli  
au sein de notre équipe  
le 1<sup>er</sup> décembre 2018 :**

**Monsieur Enrico Ravera**



Spécialiste en finance  
et comptabilité  
avec brevet fédéral

### Lausanne

Fiduciaire Fidinter SA  
Rue des Fontenailles 16  
1001 Lausanne  
tel +41 21 614 61 61  
fax +41 21 614 61 60  
www.fidinter.ch

### Zürich

Fidinter Treuhand AG  
Müllerstrasse 5  
8021 Zürich  
tel +41 44 297 20 50  
fax +41 44 297 20 66  
www.fidinter.ch

# Salaires et Assurances sociales

## AVS / AI / APG / AC / AF / PCFam

Salariés	2019	2018
AVS/AI/APG *	10.25 %	10.25 %
AC jusqu'à CHF 148'200 (idem 2017) *	2.20 %	2.20 %
AC contribution de solidarité dès CHF 148'201 (idem 2017) *	1.00 %	1.00 %
<u>Déductions vaudoises</u>		
PCFam *	0.12 %	0.12 %
* cotisation paritaire		

### Indépendants

AVS/AI/APG		
> Si revenu annuel supérieur à CHF 56'900 *	9.65 %	9.65 %
> Si revenu annuel inférieur à CHF 56'900 * avec une cotisation minimale fixée à	Taux dégressif	Taux dégressif
	CHF 478	CHF 478
* CHF 56'400 pour 2018		

### Déductions vaudoises

PCFam	0.06 %	0.06 %
AF (revenu soumis plafonné à CHF 148'200)	2.70 %	2.15 %

### Personnes sans activité lucrative

Cotisations AVS/AI/APG comprises entre CHF 482 et CHF 24'100

## Prévoyance professionnelle et fiscalité

Montants limites LPP	2019	2018
	CHF	CHF
Salaire minimal annuel (seuil d'entrée)	21'330	21'150
Déduction de coordination	24'885	24'675
Limite supérieure du salaire annuel	85'320	84'600
Salaire coordonné minimal	3'555	3'525
Salaire coordonné maximal	60'435	59'925

\* \* \* \*

### Prévoyance individuelle liée (pilier 3a)

Les montants suivants sont déductibles du revenu imposable :

> Personnes actives <b>avec</b> caisse de pension	6'826	6'768
> Personnes actives <b>sans</b> caisse de pension, annuellement jusqu'à 20 % du bénéfice imposable, mais au maximum	34'128	33'840

\* \* \* \*

### Rentes AVS / AI

Simple	2019	2018
Minimale	1'185	1'175
Maximale	2'370	2'350
Couple		
Maximale	3'555	3'525

## Allocations familiales

La loi fédérale sur les allocations familiales (LAFam) entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 fixe le montant minimal des allocations pour toute la Suisse. Chaque canton a la possibilité de verser des allocations familiales plus importantes.

Allocations minimales pour toute la Suisse	2019	2018
	CHF	CHF
Allocation pour enfant (moins de 16 ans)	200	200
Allocation pour jeune en formation (de 16 ans à 25 ans révolus)	250	250

Allocations du canton de Vaud	2019	2018
Allocation pour enfant (moins de 16 ans)	300	250
Allocation pour jeune en formation (de 16 ans à 25 ans révolus)	360	330
Supplément pour famille nombreuse (dès le 3 <sup>e</sup> enfant)	80	120
Allocation unique de naissance ou d'adoption	1'500	1'500

### Rachats de prestations LPP

Le rachat de cotisations LPP est également déductible et peut être effectué sur plusieurs périodes fiscales. Un contact avec la caisse de pension est nécessaire pour connaître le montant du rachat potentiel. Votre conseiller habituel est à votre disposition pour organiser une planification.

### Réserves de cotisations patronales

Les entreprises qui emploient du personnel et souhaitent planifier leur charge fiscale peuvent prendre contact avec leur caisse de pension pour étudier la possibilité de procéder à un versement de réserves de contributions. Il s'agit de verser jusqu'à 5 ans de cotisations patronales en avance et de

les déduire entièrement sur la période où le versement est effectué. Attention toutefois, cette réserve ne pourra pas être remboursée à l'employeur, mais seulement servir au paiement des cotisations.

### Prestations salariales de minime importance

Pour rappel, les salaires issus d'une activité accessoire, n'ex-

cedant pas CHF 2'300 par année civile et par employeur, peuvent être exclus du revenu soumis à cotisation AVS / AI / APG / AC. Cette réglementation ne concerne toutefois pas les cotisations dues sur la rémunération des personnes employées dans des ménages privés, qui devront être versées dans tous les cas.